



8, place Malus
18000 BOURGES
☎ 02 48 50 00 52

E mail : indecosa-cgt18@orange.fr

Bourges, le 29 janvier 2009

à l'attention des associations :

- **RESPA**
- **APPMA Petite Sauldre**
- **Amis de La Borne**
- **Nature 18**
- **Association laïque et solidaire de Méry-es-Bois**

Mesdames, Messieurs,

Sensibilisée à l'action engagée contre l'épandage des boues d'épuration d'Achères sur les 5 000 hectares de 25 communes du Cher Nord, l'association INDECOSA-CGT 18 a exprimée son analyse et sa position, dans une déclaration publique portée, notamment, à la connaissance des participants au rassemblement à Ennordres, le samedi 24 janvier dernier.

La volonté de notre association est de prendre sa place, avec les autres organisateurs, dans l'action à conduire afin de faire échec à ce projet néfaste pour les populations concernées et pour l'avenir des nouvelles générations.

Sur ces aspects fondamentaux, la déclaration publique de l'INDECOSA-CGT 18 atteste des valeurs qui fondent son engagement pour un tel combat, rejoignant celui du droit pour tous au développement durable permettant de répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

Puis, nous constatons, dans l'appel diffusé aux populations pour le rassemblement à Aubigny le samedi 31 janvier, que notre association n'apparaît pas parmi les signataires. Pour quelles raisons éliminer l'INDECOSA-CGT 18, alors que nous avons recueillie, le samedi 24 janvier à Ennordres des propos de satisfaction de participants de notre engagement public pour ce combat. Face à notre questionnement auprès de responsables d'associations, nous

eu connaissance, par recoupement d'infos, que nous n'étions nullement désiré. Au passage, nous considérons que la pratique employée par les associations à notre égard n'est pas loyale et traduit une conception du débat et du rassemblement très éloignée de celle qui nous anime.

Nous exprimons notre total désaccord de cette mise à l'écart et prenons acte de la décision de fait à notre égard. Nous informons nos 3.200 adhérents du Cher de cette situation, que nous qualifions d'incompréhensible et qui porte incontestablement préjudice à la capacité collective de réaction contre un projet insensé, pour toutes les raisons développées dans l'information aux habitants du Cher (c f. tracts et affichette).

En tout état de cause, nous conservons toute notre liberté d'action et d'information, que nous entendons bien continuer à utiliser, pour nous opposer à tous projets d'épandage de boues d'épuration, ni dans le cher, ni ailleurs et quelque soit leurs origines géographiques.

Nous mettrons en œuvre, dans les formes appropriées, les initiatives concourant à atteindre les objectifs inscrits dans notre déclaration publique.

Nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Pour le conseil d'administration,
Guy Léger, président.

INDECOSA CGT 18

Association pour l'**IN**formation et la **DE**fense des **CO**nsommateurs **SAL**ariés